



Tanyi Robert Tataw est un détenu du MRC, il fait partie des quatre détenus qui se sont présentés en caleçon dans la salle d'audience en du tribunal de première instance d'Ekounou à Yaoundé.

Selon le quotidien privé Le Jour qui rapporte cette information, quatre détenus parmi les 92 présents le 7 août passé devant le tribunal de première instance d'Ekounou à Yaoundé sont arrivés dans la salle d'audience en caleçon, il y'avait Tanyi Robert Tataw, militant du MRC, ceux de la crise anglophone et d'autres détenus de droit commun, poursuivis après la mutinerie survenue à la prison centrale de Yaoundé il y a quelques semaines.

Le journal souligne que le collectif d'avocat conduit par Me Simh et Me Temate s'est opposé à l'identification des accusés sous le prétexte qu'il n'était pas digne de juger un individu en caleçon et que cela n'a jamais eu lieu dans une juridiction au Cameroun. Suite à l'intervention des deux avocats l'audience a été suspendue. Cette suspension visait à ce que les gardiens de prison aillent chercher les vêtements pour que les détenus arrivés nus au tribunal soient habillés et qu'ils puissent comparaître.

Finalement à la reprise de l'audience quelques heures plus tard, poursuit le journal, un seul détenu sur les quatre était habillé. Selon certaines sources, suite à la mutinerie survenue à la prison centrale de Kondengui, les vêtements et chaussures de plusieurs détenus ont été volés.

Les avocats des personnes accusées affirment que d'autres détenus ont été violentés au moment de leur interpellation et se sont retrouvés avec les vêtements complètement déchirés.

Me

Emmanuel Simh, toujours selon ce journal, mentionne que plusieurs détenus présents au tribunal ont des blessures au niveau des pieds, des mains. Ils sont poursuivis de rébellion en groupe, tentative d'évasion, et de coaction de destruction.